

ELECTION au **CONSEIL PÉDAGOGIQUE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE**
DE L'IUFM D'AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ DE PROVENCE

Collège
des usagers

Liste présentée par le **S.I.A.E.S.**

(*Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire*)

soutenue par le **S.I.E.S.** (*Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré*)
affiliés à la **CAT** (Confédération Autonome du Travail)



Qui sommes-nous ?

Le **S.I.A.E.S.**, un syndicat ...

- **JEUNE**, original et atypique, avec des **dirigeants expérimentés et de terrain**, au contact des **réalités quotidiennes de l'enseignement** et de ses problèmes - de **vos problèmes** -, **disponibles toute l'année** 7 jours sur 7, y compris pendant les vacances, comme un certain nombre d'entre vous l'a déjà constaté.
- **INDEPENDANT**, **libre de toute attache politique**, sans maître à penser ni dogmatisme, ne puisant ses convictions que dans la pratique et l'expérience du vécu scolaire, ne touchant **aucune subvention** et **refusant toute ressource publicitaire**.
- **ACADEMIQUE**, proche de ses mandants - **proche de vous** -, soucieux de chacun et à son écoute, en contact permanent avec les services de l'IUFM, les services académiques et rectoraux, et nationaux lorsque c'est nécessaire par l'intermédiaire du **S.I.E.S.**, syndicat **NATIONAL**.

Le **S.I.A.E.S.**, deuxième syndicat de l'académie depuis 2005 pour les professeurs titulaires de lycée (hors LP) et de collège a fait preuve, grâce à ses élus, de sa capacité à assurer sa mission : « la défense des intérêts matériels et moraux des personnels » en toute indépendance, sans entretenir la confusion entre syndicalisme et politique.

Le **S.I.A.E.S.** revendique, pour rétablir le professeur dans le respect et l'autorité de sa fonction :

- La reconnaissance des diplômes, des années d'études et des qualifications sur lesquels s'appuie le professeur pour concevoir et mettre en œuvre son enseignement, et rétablir ainsi le prestige de sa fonction au sein de l'école et de la société.
- La suppression du passage automatique en classe supérieure, rendant ainsi aux professeurs et aux conseils de classe leurs prérogatives en la matière, par des décisions prises en collégialité.
- Des sanctions éducatives adéquates pour les auteurs d'agressions verbales ou physiques à l'encontre des personnels au sein des établissements ou en dehors.
- Une revalorisation significative des traitements des professeurs, victimes d'un véritable déclassé social, pour leur rendre le pouvoir d'achat perdu et la dignité à laquelle ils ont droit.

Pour permettre à tous les élèves de réussir en fonction de leurs aptitudes, le **S.I.A.E.S.** revendique :

- Que **aucun élève n'entre en Sixième s'il ne sait lire, écrire et compter correctement**.
- Que soit mis un terme à l'absurdité du collège unique et aux objectifs chiffrés, tels que 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac, si cela doit se faire au détriment de la qualité de l'enseignement.
- Que le baccalauréat redevienne un véritable critère d'entrée à l'Université.
- Qu'il soit permis et donné aux élèves désireux de s'orienter vers la voie professionnelle de le faire dès la fin de la Cinquième, avec des passerelles leur permettant de réintégrer des voies générales par la suite.
- Que soient revalorisés l'enseignement professionnel, ainsi que l'enseignement technique en lycée pour renforcer les flux d'élèves issus de cette filière et désireux de poursuivre leurs études en BTS ou IUT.
- Le rétablissement de l'école dans son rôle d'ascenseur social permettant à chacun, quelle que soit son origine sociale, de s'élever et de réussir en fonction de ses goûts de ses aptitudes

Si vous partagez cette conception du syndicalisme, ces idées et ces valeurs,
et si vous voulez les voir défendues,

le **12 Novembre 2008**, **VOTEZ** et **FAITES VOTER** pour le **S.I.A.E.S.** en confiance.

FAITES ainsi **ENTENDRE VOTRE VOIX** par la force et la représentativité que vous lui accorderez.

Nous vous en remercions par avance.

1 / 2

Pour la formation des stagiaires IUFM, le **S.I.A.E.S. revendique : voir verso**





<http://www.siaes.com>

<http://www.sies.fr>

PROFESSION DE FOI

ELECTION au
CONSEIL PÉDAGOGIQUE
ET DE LA VIE ÉTUDIANTE
DE L'IUFM D'AIX MARSEILLE
UNIVERSITÉ DE PROVENCE

Collège des usagers

Scrutin du 12 Novembre 2008

Enseigner est un beau métier, que l'on doit choisir par vocation. Par désir de donner, de partager, de transmettre. Nous pensons que pour former de bons élèves, il faut disposer de bons enseignants. Et qu'il n'en est de bons que bien dans leur peau, en paix avec eux mêmes et leur administration.

Un constat s'impose : Beaucoup de stagiaires ne sont pas satisfaits de leur formation, ont le sentiment d'être infantilisés et déclarent ne tirer aucun bénéfice de certaines formations au contenu jugé totalement dispensable.

Le **S.I.A.E.S.** ne fait pas partie des « extrémistes » qui rejettent en bloc l'IUFM et les formations qu'il dispense, ainsi que toute réflexion pédagogique. Nous ne contestons pas l'efficacité des différentes pédagogies sur certains élèves, dans certaines conditions. Toutefois, nous refusons la généralisation d'un modèle pédagogique unique à tous les professeurs et leurs élèves.

Le **S.I.A.E.S.** défend la LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE des professeurs (inscrite dans la Loi), s'oppose à toute doctrine ou idéologie pédagogue consistant à dénaturer leur métier et ne se résigne pas face au délabrement du système éducatif. Nous pensons ainsi que si Instruction et Education vont de pair, la seconde ne saurait l'emporter sur la première sans risque de voir notre métier transformé en une simple fonction d'animateur socioculturel ou de psychologue scolaire. Nous croyons, loin des théories à la mode, au bon sens dans la pratique de notre métier, au travail en équipe librement consenti et non imposé, comme à la liberté pédagogique mise au service de tous les élèves dont nous avons la charge.

Le **S.I.A.E.S.** revendique que les IUFM donnent aux enseignants en formation les outils dont ils ont réellement besoin pour exercer leur métier, et non pas qu'ils cherchent à imposer certaines méthodes ou pédagogies de préférence à d'autres.

Le **S.I.A.E.S.** demande la suppression du mémoire professionnel sous sa forme actuelle. Le volume horaire consacré à l'élaboration du mémoire professionnel, son importance totalement démesurée pour la validation IUFM qui conditionne la titularisation et le **stress** en découlant constituent une **surcharge de travail** se faisant **au détriment de l'intégration du stagiaire dans son établissement et de la préparation de ses cours**. Il ne nous semble pas judicieux de demander à un professeur ou un CPE n'ayant à son actif qu'une expérience professionnelle limitée à quelques mois d'engager une réflexion « éclairée » sur le métier. Nous pensons que le mémoire professionnel pourrait être différé dans le temps, établi après le stage, et ainsi dissocié de la validation IUFM et de la titularisation pour laisser s'exercer toute liberté de jugement.

Le **S.I.A.E.S.** demande que le contenu de certaines formations, en particulier des FIT, soit redéfini et que les formations proposées aux stagiaires portent essentiellement sur la discipline qu'ils enseignent.

Le **S.I.A.E.S.** dénonce la pensée syndicale et pédagogique unique, l'application systématique en classe du sacro-saint modèle « socio-constructiviste », les doctrines visant à placer systématiquement « l'élève au centre du système » quand il est évident que le professeur et le savoir le sont tout autant.

Le **S.I.A.E.S.** défend la transmission des savoirs et des savoir-faire et un service public d'instruction et d'éducation de qualité. Il faut replacer « la transmission des savoirs et des savoir-faire au centre du système » pour que l'école et ceux qui la servent puissent remplir leur mission d'instruction et d'éducation au plus grand bénéfice de tous les jeunes, dans leur diversité, et particulièrement des plus défavorisés, premières victimes des dysfonctionnements du système.

Le **S.I.A.E.S.** dénonce l'alourdissement, année après année, de la charge de travail des stagiaires et réclame une formation de qualité. Les stagiaires doivent être considérés comme des personnels en formation et non uniquement comme des moyens d'enseignement permettant au gouvernement de réaliser des économies.

Le **12 Novembre 2008** pour faire entendre **votre voix**, dans le cadre d'un syndicalisme **indépendant**.

VOTEZ pour le S.I.A.E.S.

S.I.A.E.S. : 133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 04 91 42 18 55 📞 06 76 58 63 47 ✉ jacques.mille2@wanadoo.fr

Responsable IUFM : Jean-Baptiste Verneuil

6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE ☎ 04 91 34 89 28 📞 06 80 13 44 28 ✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

Le S.I.A.E.S. : Qui sommes-nous ? : voir recto

